

SAINT - SANTIN - de - MAURS

BULLETIN MUNICIPAL

Mairie, rue des écoles, Le Bourg Saint-Santin-de-Maurs 15600 | Tel 04 71 49 12 09 | N°1 ÉTÉ 2022



BUDGET COMMUNAL | VIE MUNICIPALE | REALISATIONS | PROJETS | COMMUNAUTE de COMMUNES | VIE ASSOCIATIVE

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	03
COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL	04
COMPTE DE LA COMMUNE	05/06
SECTION de FONCTIONNEMENT - Opérations courantes SECTION d' INVESTISSEMENT - Gros travaux, grosses acquisitions TAXES LOCALES votées en 2021	
TARIFS COMMUNAUX 2022	07
LOCATION des SALLES CONCESSIONS et COLUMBARIUMS DIVERS TARIFS et PARTICIPATION FINANCIÈRE	
PRINCIPALES REALISATIONS	08/10
Inauguration de L'Entre - Deux Salon " O Deux Hair " Station de relevage du Théron L'adressage de la commune Plan d'occupation des sols Travaux de voiries POUJOL et GRATACAP Rénovation l'aire de jeux du stade AVEYCANT	
PROJETS À VENIR	11
Ventes Immobilières	
MOT DES ASSOCIATIONS	12/14
VALORISATION DU PATRIMOINE APE DU RPI LE CLUB DE L'AMITIÉ A.C.CA. COMITÉ DES FÊTES	
Téléthon 2021	15/16
Restauration du retable Les 100 ans de Madame Cayre État civil Traitement des déchets Les élus Saint-Santinois	



Mesdames, Messieurs,
chers Saint Santinois,
c'est avec un peu de retard mais
avec beaucoup de plaisir
que nous vous présentons ce
premier bulletin municipal 2022.
Je tiens à saluer l'équipe, avec
qui nous avons travaillé, et vous
souhaite une bonne lecture.

Jean-Luc BROUSSAL
Maire de Saint-Santin-de-Maurs

Composition du Conseil Municipal



LA FORCE DE L'ÉQUIPE, NOTRE FIERTÉ

La collectivité compte 6 associations , une école (regroupement avec St Constant, Fournoulès, Montmurat et le Trioulou), une salle polyvalente ainsi qu'un équipement sportif et associatif (stade, vestiaires, aire de jeux).

Des chemins de randonnées sont également présents sur le territoire. L'espace muséographique sur l'histoire du village de Saint Santin de Mours, siamois du village de Saint Santin Aveyron, est une autre richesse extraordinaire consolidant à jamais l'existence de nos 2 villages.

SECTION de FONCTIONNEMENT

Opérations courantes

Dépenses :

Electricité + eau	9776.20 €
Carburant + combustible (atelier + école)	7348.77 €
Fournitures petits équipements + entretien locaux + vêtements travail	3183.00 €
Cantine	13564.54 €
Fournitures administratives, timbres + téléphone mairie, doc	2599.21 €
Entretien bâtiments, voies et réseaux, matériels et terrains	14925.02 €
Assurances	5599.40 €
Frais divers (Site Internet, analyses ...)	1186.00 €
Fêtes et cérémonies	1809.23 €
Fournitures scolaires	1441.06 €
Cotisations diverses, taxes foncières, OM	5094.45 €
Charges personnels (salaires + charges sociales)	81272.47 €
Participation Communauté Communes + jeunes agriculteurs	16038.85 €
Indemnités élus + charges	26843.08 €
Participations diverses (Syndicat Energies, AGEDI , collègue)	1431.71 €

Subventions diverses (ADMR, FNACA, Associations communales)	2433.00 €
Amortissements	12579.00 €
Intérêts emprunts en cours	6691.06 €
Honoraires	3423.93 €
Valeurs comptables(cession terrain)	21735.97 €

Total dépenses : 238 975.95 €

Recettes :

Résultat reporté	97777.01 €
Dotations de l'Etat	135022 €
Impôts et taxes : (T. foncières, pylônes, communauté , Red occup domaine public)	143066.45 €
Cantine	9299.60 €
Revenus immeubles (logements communaux, Entre Deux)	27194.72 €
Produits service commune (débroussaillage, curage fossés)	3649.76 €
Produits exceptionnels (vente terrain, chemin, Remboursements divers)	27416.53 €

Total recettes : 443 426.07 €

Dépenses : 238 975.95 €

Recettes : 443 426.07 €

SECTION d' INVESTISSEMENT

Gros travaux, grosses acquisitions

Dépenses :

Solde reporté	215774.34€
Adressage	2376.00 €
Voirie	
Gratacap- Piganolet	64058.39€
Bâtiments communaux (Salon coiffure, chauffe eau école)	53253.63 €
Eclairage public	
Gratacap	6239.68 €
Acquisition Matériel (Matériel cantine, chariots salle polyvalente)	8930.49 €
Natura 2000	13536.00 €
Atelier municipal (Etude)	5400.00 €
Cession Terrain (moins value neutralisation amortissement)	7798.97 €
Salle polyvalente	29461.60 €
Emprunt en cours	12636.11 €

Total dépenses : 419465.21 €

Recettes :

Subventions (Etat, Conseil Départemental...)	81622.00 €
Amortissements	12579.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (excédent 2016 reporté)	107444.34 €
Divers (caution)	550.00 €
Emprunt	100000.00 €
Vente terrain la Garenne	21735.97 €

Total recettes : 323931.31 €

Dépenses : 419465.21 €

Recettes : 323931.31 €

Le produit
attendu
s'est élevé
à
109646 €

TAXES LOCALES votées en 2021

Taxe Foncier Bâti : 20.13% (taux communal) + 23.56% (taux départemental)
soit 43.69 %

Taxe Foncier Non Bâti : 110.38 %

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (5TH) sur les résidences principales.

LOCATION SALLE CANTINE sans local cuisine

- Pour les habitants de la commune seulement
- Jours de location vendredi et samedi : 25 €
- Caution 50 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Associations communales : gratuit, (consommation électrique seulement)
- Personnes hors commune : 200 €
- Personnes habitants la commune : 100 €
- Tarif électricité : 0.30€/KW consommé
- Une caution de 1000 € sera demandée à chaque location

LOCATION CHAPITAU

- Associations communales : gratuit
- Associations extérieures à la commune et les particuliers : 30 €

LOCATION PARQUET : 50 €

DIVERS TARIFS ET PARTICIPATION FINANCIERE

- Consommation EDF espace muséographique : 0.30 € le kw consommé, facturée à chaque réception de facture EDF
- Débroussaillage : 60 € l'heure
- Curage fossés : 60 € l'heure
- Redevance assainissement : 1.50 € par M3 consommé
- Branchement assainissement : 180 €
- Tarif repas cantine : 2.30 €
- Concession cimetièrre : 60 € le M²
Cases columbarium : 400 € pour une durée de 30 ans
- Participation voyages des enfants au collège par enfant et par nuitée : 5.50 € (5 nuitées maximum)

Principales réalisations



Inauguration

Du multiple rural « l'Entre - Deux » le 05 janvier 2022 en présence de Céline et Stéphane Depoitre, les nouveaux patrons



Le nouveau conseil a terminé les travaux engagés par l'ancienne équipe à savoir le multiple rural " L'entre deux " et la salle des fêtes. Il reste la réalisation du mur de clôture le long de l'église et la mise en place d'une rambarde de sécurité sur le mur face à la salle des fêtes.



Les autres chantiers

Transformation
du local vacant
"les deux Clochers"
en salon
de coiffure " O Deux Hair "
unité commerciale qui donne une
impulsion a notre village.



Rénovation de la station de
relevage du Théron

Obsolète, sa rénovation était
devenue une nécessité.
Les travaux sont achevés,
la station est opérationnelle

Principales réalisations

2 autres grands travaux ont été lancés : **l'adressage de la commune** en partenariat avec la poste.

Le PLU (plan local d'urbanisme), document administratif qui fixe sur les communes ou groupement de communes, un plan d'occupation des sols. Ces deux ouvrages sont en bonnes voies.

Travaux de voiries

La
réfection
des voies
des villages
de POUJOL
et de
GRATACAP
est
aujourd'hui
terminée

Opération en cours

En accord avec la commune de ST SANTIN 12,

nous avons

décidé de

clôturer et de

rénover l'aire de jeux du stade AVEYCANT

ainsi que le nettoyage du talus et captage de l'eau d'écoulement.



VENTES IMMO BILLIÈRES



Vente de
l'hôtel du **THERON**
à Monsieur Komprobst

Vente du
terrain de la **GARENNE**
pour la réalisation
d'une construction

- **OUVERTURE DU CHEMIN** sous la salle des fêtes
- **RÉALISATION d'un PARKING** sous la même salle des fêtes
- **MATÉRIALISATION des sols**
 - passages piétons
 - stationnement
 - panneautges
- **RÉFLEXION** pour une action de **DIMINUTION de la VITESSE** excessive des véhicules lors de la traversée du village
- Nous avons contacté une personne de AUBIN chargée d' **ÉRADIQUER les PIGEONS DE CLOCHER**, de concert avec la municipalité de ST SANTIN 12
- **L'ouverture d'un chemin derrière la salle des fêtes de ST JULIEN** est à l'étude avec la municipalité aveyronnaise. Cette opération nous sera bénéfique pour l'assainissement de JAMMES
- **ASSAINISSEMENT de JAMMES** grand chantier prévu à l'orée 2022-2023
- **Parcours pédagogique de La GARENNE** à l'heure actuelle pour diverses raisons ce projet est en attente

Association pour la valorisation du patrimoine des deux communes de SAINT SANTIN

Décembre 2019 vente des sapins de Noël

S'agissant des activités 2020/2021 celles-ci ont été réduites à leur simple expression en raison de la situation sanitaire

S'agissant de l'année 2021

Au mois de Juin, s'est déroulé le traditionnel repas de village, difficile à organiser en raison des contraintes sanitaires en vigueur à cette date et gâché, qui plus est, par des conditions météo très mauvaises.

Malgré une assistance réduite, le repas s'est déroulé sous la partie couverte du stade dans une très chaleureuse ambiance

Au cours des mois de Juillet et Août, s'est tenue une exposition de portraits photographiques de Saint Santinois emblématiques, respectivement dans les salles des fêtes du Cantal et de l'Aveyron. Cette exposition itinérante a remporté un succès certain en accueillant plus de 270 visiteurs

Dû au talent et travail de Cathy Fraux et d'Annick Jourdon,

cette exposition connaîtra une suite en 2022 avec une nouvelle galerie de portraits Saint Santinois.

Parallèlement, dans le courant du mois d'Août,

grâce à **Mme et Mr Poudéroux**, qu'ils en soient ici remerciés, l'ancien local de la poste a été mis gratuitement à la disposition de l'association. Dans ce local destiné à accueillir des visiteurs de passage, ont été exposés tableaux, divers objets artisanaux ainsi que quelques documents sur les particularités à voir dans et autour de SAINT - SANTIN

Le **3 Octobre dernier**, pour marquer la journée du Patrimoine, une randonnée pédestre a été organisée, ponctuée par la résolution d'énigmes, suivie d'un pique-nique tiré du sac, là encore des conditions météo très défavorables ont perturbé cette manifestation

Bien que la situation sanitaire semble s'améliorer, il convient de rester prudent

En conséquence,

le programme 2022 se décline de la manière suivante



Un dernier mot pour remercier nos adhérents, les deux municipalités Saint Santinoises ainsi que les bénévoles pour leur soutien et engagement indéfectibles en 2020 et 2021, années pour le moins difficiles.

"APE DU RPI " Association des Parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal

(Saint Constant-Founoulès, Saint Santin de Maurs, Le Trioulou, Montmurat)

L'APE DU RPI est un groupe de parents volontaires et bénévoles qui souhaite s'investir dans la vie de l'école.

Le rôle de l'association est de participer à la vie de l'école, défendre l'intérêt de nos enfants et de représenter tous les parents.

Elle " travaille " en collaboration avec l'équipe éducative et les mairies pour organiser, le plus souvent possible, des sorties pour les élèves. Afin de financer ces sorties, de nombreuses manifestations sont organisées chaque année (belote, fête de Noël, quine, vente de chocolats, vente de confitures)

La municipalité participe également au financement de certaines manifestations.

Avril - Mai : Journée Nature
Juin : Marché de pays
Juillet - Août : Expo photos

Septembre - Octobre
Journée du Patrimoine

Décembre : Concert
ou autre manifestation

Le Club de l'Amitié

Après de longs mois d'isolement

le Club de l'Amitié a repris ses activités

pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

C'est un conseil d'administration

totallement renouvelé qui a élu le bureau suivant :



Annick Jourdon

PRESIDENTE

Nelly Jacquet

SECRETAIRE

Claudette Malroux

SECRETAIRE ADJOINTE

Jocelyne Andrieux

TRESORIERE

Guy Chauliac

TRESORIER ADJOINT

Conscients de l'importance de préserver la vitalité du club, les administrateurs sont attachés à proposer au Club des animations variées répondant à l'attente de ses membres.

Association Communal de Chasse de Saint Santin de Maurs

L'**A.C.CA.** compte 19 sociétaires dont une grande majorité s'implique fortement dans les nombreuses activités, créant ainsi dynamisme et bonne ambiance au sein du groupe.

Malgré les conditions particulières liées à la pandémie due au Covid 19, les participants ont procédé, avec l'aide de la subvention de la commune, à la rénovation du local de chasse,

réfection complète du plancher, réaménagement de la pièce, peinture... et à la mise en place de 5 miradors pour une meilleure sécurité lors des battues.

Chaque année la société prépare le civet de chevreuil et distribue les barquettes aux propriétaires ayant fait apport de leurs terres à l'A.C.CA.

Sur le plan cynégétique la limitation des jours de chasse (samedi, dimanche et jeudi), la réalisation du plan de chasse du chevreuil, les nombreuses battues aux nuisibles et sangliers, (26 au total) permettent le maintien de la biodiversité et la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Cependant, depuis deux ans, les activités destinées à créer un lien social, telles que le banquet, le repas des sociétaires et le déjeuner aux tripoux lors de la fête n'ont pu avoir lieu.

Pour un meilleur fonctionnement de l'association, de nombreux chasseurs participent aux journées de formations organisées par la Fédération De Chasse du Cantal, notamment pour la sécurité en battue, l'hygiène de la venaison et la formation des nouveaux présidents d'A.C.CA.

A la suite de l'Assemblée Générale du 23 juillet 2021, un **nouveau Conseil d'Administration** a été désigné, et est ainsi constitué :

Pierre Monboisse

PRESIDENT

Émile Lissorgues

VICE - PRESIDENT

Jean Pégorer

SECRETAIRE

Mathieu Rey

TRESORIER

MEMBRES

Yves Broussal | **Michel Figeac** |

Claude Laborie | **Georges Lacassagne** |

Daniel Puech |



COMITE DES FÊTES DE SAINT SANTIN

L'année 2021 fut marquée par un certain flou et de nombreuses contraintes pour préparer des manifestations – Le comité des fêtes a préféré attendre un éclaircissement pour organiser sereinement la reprise de ses activités



S^t SANTIN 8-9-10 juillet

VENDREDI 8 JUILLET

- 20h : Soirée animée au café l'Entre Deux (restauration sur place)
- 20h30 : Concours de belote des aînés - Salle 15

SAMEDI 9 JUILLET

- 13h30 : concours de pétanque ouvert à tous
- 21h : Repas aligot-saucisse (15€ - 06 83 70 64 05 - 07 44 51 49 58) **ANIMÉ par les Contres Temps**
Organisé avec l'APE de St Santin-St Constant

DIMANCHE 10 JUILLET

- 7h30 : Tripous / tête de veau – salle 15
organisés par l'ACCA
- 8h : Vide grenier
- 8h30 : Randonnée VTT et pédestre
- 10h30 : Messe
- 11h : Parcours d'obstacles pour enfants (-14ans)

• 12h30 : **Repas champêtre à 15 €**
Inscriptions : 06.77.16.38.21 ou 06.87.81.45.84

• 14h30 : **CLOCHERS DÉJANTÉS** –

- parcours d'obstacles adultes 10€
- 19h : Soupe au fromage – dessert (5€)
- 23h : Feux d'artifice.

Menu – 15€
Melon
Cochon farci – truffade
Fromage
Glace – café – vin

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

événements passés

- | | |
|------------------|--|
| 20 novembre 2021 | Soirée stockfish avec l'animation DUO 2 KOUZ |
| 12 mars 2022 | Gratounade |
| 18 avril 2022 | Chasse aux œufs |
| 21 mai 2022 | Moules frites brasucade |

événements à venir

les 8, 9 et 10 juillet 2022
St Santin de Mours en Fête

Téléthon 2021

Merci
aux
donateurs,
associations,
et bénévoles



qui se sont investis pour faire progresser la science, accompagner les malades et leurs familles, dans toutes les situations de la vie quotidienne, créer des solutions innovantes pour répondre à leur besoins.

Total brut 5517 €

Achat : 930 € en gâteaux
: 510 € en pommes de consommation, kiwi, pétillant de pommes

Résultat net 4077€
(avec dons des associations)

La restauration du retable de l'église

a été réalisée par l'Entreprise MALBREL de Capdenac pour un montant de 1860 € TTC.



Une souscription auprès de la population a été lancée et a permis de récupérer la somme de 810 €. Nous remercions toutes ces personnes qui participent ainsi à la préservation du patrimoine de la commune.

"Au revoir" Madame Cayre



Nous fêtons ses 100 ans en 2020, en présence de sa famille, enfants, petits enfants et arrière petits enfants. Cet événement fût l'occasion de lui offrir de nombreux cadeaux dont un tableau peint par l'Artiste, Monsieur ROQUES, illustrant son village qu'elle aimait tant. Notre doyenne nous a quitté le 16 novembre 2021 à l'âge de 101 ans !

État civil 2021

Retraite

" L' école est finie "

pour Martine PUECH
Elle a pris sa retraite
en juillet 2021



Naissances

LACIPIERE Emmy : Fille de LACIPIERE Luc et MAZIERES Julie domiciliés à James

TABEYSE Clélia : Fille de TABEYSE Arnaud et de KHANH Odette domiciliés à La Bélonie

MERLE Lyam : Fils de MERLE Grégory et BROUSSAL Laëticia domiciliés au Théron

Décès

ANACLETO Jacqueline domiciliée à James (famille ALLIAUME)

COUDERC Marie Louise (veuve TEIL) domiciliée à l'Oustalou

LATREMOLIERES Juliette (veuve CAYRE) domiciliée au Bourg

ROSSIGNOL Marie Berthe veuve BOUTARIC domiciliée au Bancarel

LACHIVER Jean-Charles domicilié à St Etienne de Maurs

Mariages

SCHMITZ Florian et BERTRAND Marine domiciliés à Laissalles

POUDEROUX Marc et LACOMBE Nina domiciliés à Latrémollières/
Bagnac sur Célé

Trie des Déchets

TARIFICATION INCITATIVE
Les élus de la Communauté de Communes ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 20 200 habitants et de 50 communes, la Communauté a décidé de mettre en place la Redevance des Déchets Malagrése incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Maurs.

MAIS C'EST QUOI ?
C'est une tarification qui permet l'égalité de traitement pour tous. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'usage est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système plus équitable basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité. La balance d'entretien des Déchets Malagrése incitative est composée d'une part fixe et d'une part variable (proportionnelle au poids de votre poubelle dans la benne). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets sans que la gestion des déchets en détermine.

CALENDRIER ?
2022 : Mise en place de la tarification incitative.
2023 : Période de transition.
2024 : Lancement du nouveau système et ajustement de la redevance.

QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?
Certains points de collecte vont disparaître, les déchets des sacs noirs ne feront plus partie des poubelles collectées. Les conteneurs de tri restaurés, les conteneurs réservés aux emballages seront démontés pour accueillir plus de produits de tri sélectifs, tous les emballages plastiques seront acceptés. Comme les conseils vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !
Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus sur l'ancien système.

N'hésitez pas à nous appeler pour en savoir plus 04 71 49 33 30

PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT
C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES !

LE SAVEZ-VOUS ?
Un habitant de la Communauté produit en moyenne par an en 2020, 220 kg de poubelles noires, 100 kg de déchets en déchèterie, 60 kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 380 kg de déchets par an.

LE SAVEZ-VOUS ?
Nos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers la Vallée de Garonne (174 km) pour être enfouis sous terre.

LE SAVEZ-VOUS ?
Les sacs déchets (pouches, tentes alimentaires etc.) pèsent le plus lourd dans nos poubelles, ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les déter (compostage, alimentation animale etc.)

DES COÛTS QUI EXPLOSENT
Taxe Générale sur les Activités Polluantes Prélevée par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 20 € par tonne en 2021 à 66 € en 2022.
Surcoût de transport liés à l'augmentation du coût du carburant.
Coût d'acceptation en déchèterie. Comme les capacités d'accueil baissent, des coûts d'accueil augmentent.

CHANGÉONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT !
on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verres)
on composte
on achète des produits avec le moins d'emballages et recyclables (produits en vrac etc.)
= une poubelle qui perd du poids

Toi aussi réduis ta poubelle.

RAPPEL : Horaires déchetterie de Maurs

Saison	Période	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hiver	1er octobre au 31 Mai	13h30 à 17h	13h30 à 17h	13h30 à 17h	13h30 à 17h	9h-12h 13h30-17h
Été	1er juin au 30 septembre	13h30 à 18h	13h30 à 18h	13h30 à 18h	13h30 à 18h	9h-12h 13h30-17h

La mairie de Saint-Santin-de-Maurs est dirigée par Monsieur le maire Jean-Luc BROUSSAL et administrée par un conseil municipal de 11 élus Saint-Santinois

Nom & prénom	Age	Profession
Marie-Christine AUDIGIÉ	63 ans	Professions de l'information, des arts et des spectacles
Hélène BALMES	50 ans	Employés de commerce
Sébastien BRECHET	42 ans	Techniciens
Jean-Luc BROUSSAL (Maire)	55 ans	Commerçants et assimilés
Alain GRATACAP	52 ans	Agriculteurs sur petite exploitation
Jérôme HERCOUET	48 ans	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Luc LACIPIERE	33 ans	Ouvriers non qualifiés de type industriel
Dominique MAZETIER (Troisième adjoint au maire)	65 ans	Anciens ouvriers
Monique SANCHEZ (Second adjoint au maire)	69 ans	Anciens employés
Joël TERRIER (Premier adjoint au maire)	50 ans	Contremaîtres, agents de maîtrise
Philippe VIGNAL	49 ans	Techniciens



La Mairie

Le bourg 15600 SAINT-SANTIN-DE-MAURS

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 14h à 16h30

Maryse BROUSSAL, Secrétaire de mairie

Tel : 04 71 49 12 09

mairie.stsantindemaurs@wanadoo.fr